



SECRETARIAT DU PROGRAMME RÉGIONAL OCÉANIEN DE L'ENVIRONNEMENT
(PROE)

Programme de travail et budget approuvés pour 2008
et
budgets prévisionnels pour 2009 et 2010

Résumé du programme de travail et du budget approuvés pour 2008 et projections pour 2009 et 2010

Introduction

Le programme de travail et le budget pour 2008 ont été préparés conformément au Règlement financier du PROE et sont exprimés en dollars É.-U.

Comme le stipule le Règlement financier, le programme de travail et le budget consolidés pour 2008 sont équilibrés et s'élèvent à 7736 577 dollars É.-U., soit 545 968 dollars É.-U. ou 7,6 % de plus que ceux de l'exercice précédent.

Format du programme de travail et du budget

La présentation des programmes et budgets commence par une introduction résumant leurs activités, priorités et objectifs. La liste du personnel et des postes (pourvus, vacants ou non financés) affectés à chaque programme est fournie pour donner aux Membres une idée des ressources humaines disponibles et nécessaires à leur bonne exécution en plus des ressources financières fournies. Les programmes sont ensuite détaillés volet par volet, en lien direct avec les programmes stratégiques. Les informations fournies comprennent les objectifs, les réalisations, les activités prévues pour 2008 qui contribueront à ces réalisations, les indicateurs vérifiables pour ces activités et, à la dernière colonne, les données budgétaires. Par souci de transparence, celles-ci sont réparties en frais de personnel, de fonctionnement et d'investissement et les sources de financement probables sont identifiées. Un financement non garanti figure dans les prévisions budgétaires lorsqu'une proposition de programme a été négociée et bien accueillie par un ou plusieurs bailleurs, de sorte que la probabilité d'obtenir le financement en 2008 soit au minimum égale à 50 %. Pour 2008, 95 % des financements du programme de travail et du budget sont garantis et 5 % restent à identifier.

Dépenses

Les dépenses totales anticipées s'élèvent à 7 736 577 dollars É.-U., soit 7,6 % de plus que les dépenses approuvées pour 2007 (7 190 609 dollars É.-U.). Cette augmentation est due au démarrage de nouveaux projets, dont ceux, financés par le FEM, sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux changements climatiques.

Recettes

Le Secrétariat et son budget restent largement tributaires des bailleurs pour l'exécution de ses programmes de travail mais aussi d'une part substantielle de ses services de soutien. Les bailleurs représentent 78 % des recettes totales, contre seulement 12 % pour les contributions statutaires. Cette dépendance excessive à l'égard des bailleurs signifie que le Secrétariat et les activités qu'il mène dans les pays insulaires océaniques sont à la merci de facteurs externes hors de son contrôle ou de celui de ses Membres.

L'augmentation des contributions des Membres n'est pas sollicitée en 2008 grâce aux excédents des années antérieures qui permettent d'équilibrer le budget. En l'absence d'excédent, probable en raison de la dotation des postes vacants et de l'augmentation des coûts des services et des matériaux, les Membres devront sensiblement augmenter leurs contributions l'année prochaine pour financer et équilibrer le budget de base. Comme l'année dernière, le budget consolidé est présenté sous la forme d'un budget de base et d'un budget de programme de travail, par souci de clarté et de transparence et conformément aux décisions du Groupe spécial conjoint sur les fonctions de base qui s'est réuni en 2004.

Les recettes anticipées pour 2009 et 2010 ne fournissent qu'un scénario indicatif en l'absence d'excédents ou d'autres sources de revenus.

Documents présentés au titre du programme de travail et du budget pour 2008

- A. Programme de travail et budget consolidés pour 2008 et projections pour 2009 et 2010 – page 3
- B. Budget consolidé pour 2008 présenté sous forme de budget de base et de budget du programme de travail – page 4
- C. Composition du financement – page 5
- D. Barème des contributions et allocations pour 2008 – page 6
- E. Présentation détaillée du programme de travail et du budget – pages 7 à 35

**PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET CONSOLIDÉS POUR 2008
ET PROJECTIONS POUR 2009 ET 2010**

		2006		2007	Jun-07	2008		2009		2010	
		RÉSULTATS ¹		BUDGET	EFFECTIF	PROPOSÉ		PROJECTION		PROJECTION	
RECETTES											
Contributions des Membres	11.8%	878,306	13.0%	935,572	639,729	12.1%	935,572	11.5%	935,572	13.2%	1,122,572
Autres contributions des membres	0.0%	-	0.0%	-	-	0.0%	-	2.3%	187,000	2.6%	224,500
Excédents des exercices précédents	0.9%	64,210	4.8%	345,698		5.3%	408,997	3.6%	289,225	1.6%	135,314
Services de gestion des programmes	6.2%	463,270	5.3%	383,000	218,465	5.9%	455,190	5.9%	477,950	5.9%	501,847
Intérêts	3.9%	294,564	3.8%	275,000	106,100	3.9%	305,000	3.9%	320,250	3.9%	336,263
Autres recettes	1.5%	115,686	1.4%	100,000	24,393	1.5%	116,811	1.5%	122,652	1.5%	128,784
Fonds des bailleurs	75.7%	5,649,937	71.6%	5,151,339	2,402,351	71.3%	5,515,007	71.3%	5,790,757	71.3%	6,080,295
TOTAL RECETTES	100.0%	\$7,465,973	100.0%	\$7,190,609	\$3,391,038	100.0%	\$7,736,577	100.0%	\$8,123,405	100.0%	\$8,529,575
DÉPENSES											
Écosystèmes insulaires	53.2%	3,826,907	34.2%	2,461,575	1,113,702	26.0%	2,010,289	26.0%	2,110,804	26.0%	2,216,344
Avenirs océaniques	24.6%	1,771,147	39.3%	2,828,038	777,879	47.1%	3,646,325	47.1%	3,828,641	47.1%	4,020,074
Direction générale et services administratifs	25.0%	1,867,919	26.4%	1,900,996	855,021	26.9%	2,079,962	26.9%	2,183,960	26.9%	2,293,158
	102.9%	\$7,465,973	100.0%	\$7,190,609	2,746,602	100.0%	\$7,736,577	100.0%	\$8,123,405	100.0%	\$8,529,576
EXCÉDENT/(DÉFICIT) NET		\$0		\$0	\$644,436		\$0		\$0		(\$0)

1. États financiers vérifiés pour l'exercice clos le 31 décembre 2006

**PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET CONSOLIDÉS POUR 2008
PRÉSENTÉS SOUS FORME DE BUDGET DE BASE ET DE BUDGET DU PROGRAMME DE
TRAVAIL**

	BUDGET DE BASE		BUDGET DU PROGRAMME DE TRAVAIL		BUDGET CONSOLIDÉ	
RECETTES						
Contributions des Membres	53.0%	935,572	0.0%	-	12.1%	935,572
Frais d'appui au programme		-	7.6%	455,190	5.9%	455,190
Intérêts	17.3%	305,000	0.0%	-	3.9%	305,000
Autres recettes	6.6%	116,811	0.0%	-	1.5%	116,811
Excédents des exercices précédents	23.2%	408,997	0.0%	-	5.3%	408,997
Fonds des bailleurs	0.0%	-	92.4%	5,515,007	71.3%	5,515,007
TOTAL RECETTES	100.0%	\$1,766,380	100.0%	\$5,970,197	100.0%	\$7,736,577
DÉPENSES						
Écosystèmes insulaires	3.8%	67,626	32.5%	1,942,663	26.0%	2,010,289
Avenirs océaniques		-	61.1%	3,646,325	47.1%	3,646,325
Direction générale et services administratifs	96.2%	1,698,754	6.4%	381,209	26.9%	2,079,963
	100.0%	\$1,766,380	100.0%	\$5,970,197	100.0%	\$7,736,577
EXCÉDENT/(DÉFICIT) NET		\$0		\$0		\$0

COMPOSITION DES FINANCEMENTS - PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2008

SOURCES DE FINANCEMENT DU BUDGET

I) Budget de base			935,572
- Contributions actuelles des membres	12.09%	935,572	
- Autres contributions des membres	0.00%	-	
II) Autres recettes			830,808
- Intérêts	3.94%	305,000	
- Excédents des exercices précédents	5.29%	408,997	
- Autres recettes	1.51%	116,811	
III) Services de gestion des programmes			455,190
- Services de gestion des programmes	5.88%	455,190	
IV) Financement externe			
A). Financement bilatéral			2,366,924
Australie			
- AusAID - Extra-budgétaire	14.09%	1,090,270	
France			
- Gouvernement français	1.48%	114,870	
Japon	1.19%	92,270	
Nouvelle-Zélande			
- NZAID - Extra-budgétaire	7.29%	564,340	
- NZAID - Extra extra-budgétaire	3.75%	290,129	
É.-U			
- Administration nationale de l'océan et de l'atmosphère	1.90%	146,930	
- Conseil régional de gestion des pêches pour le Pacifique o	0.88%	68,115	
B). Financement multilatéral			2,624,675
- Conservation International	1.60%	123,670	
- Union européenne	0.73%	56,500	
- Fonds pour l'environnement mondial - PNUD	23.20%	1,794,700	
- Organisation maritime internationale	0.70%	54,000	
- MacArthur Foundation	1.01%	78,000	
- Secrétariat de la Convention de Ramsar	1.04%	80,515	
- Programme des Nations Unies pour le développement	1.42%	110,000	
- Programme des Nations Unies pour l'environnement	4.23%	327,290	
C). Autres			164,988
- Baillleurs divers	2.13%	164,988	
TOTAL FINANCEMENTS IDENTIFIÉS			\$7,378,157
TOTAL FINANCEMENTS À IDENTIFIER	4.63%		\$358,420
TOTAL PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES	100.00%		\$7,736,577

**BARÈME ET ALLOCATIONS DES CONTRIBUTIONS DES MEMBRES
POUR L'EXERCICE 2008**

	<i>Barème approuvé</i> %	Quotes-parts approuvées USD
Australie	19.79%	185,106
États fédérés de Micronésie	1.09%	10,184
États-Unis d'Amérique	19.97%	186,787
Fidji	2.18%	20,360
France	14.34%	134,202
Guam	2.18%	20,360
Îles Cook	1.09%	10,184
Îles Marshall	1.09%	10,184
Îles Salomon	2.18%	20,360
Kiribati	1.09%	10,184
Mariannes du Nord	1.09%	10,184
Nauru	1.09%	10,184
Nioué	1.09%	10,184
Nouvelle-Calédonie	2.18%	20,360
Nouvelle-Zélande	14.34%	134,202
Palaos	1.09%	10,184
Papouasie-Nouvelle-Guinée	2.18%	20,360
Polynésie française	2.18%	20,360
Samoa	2.18%	20,360
Samoa américaines	1.09%	10,184
Tokélaou	1.09%	10,184
Tonga	1.09%	10,184
Tuvalu	1.09%	10,184
Vanuatu	2.18%	20,360
Wallis-et-Futuna	1.09%	10,184
Total	100.00%	935,572

1. ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES

Objectif du programme : Pays et territoires insulaires océaniques à même de gérer les ressources insulaires et les écosystèmes océaniques de manière durable et propre à entretenir la vie et les modes de subsistance

Contexte stratégique

L'orientation du PROE à travers ce programme reflète un engagement fondamental en faveur du maintien des modes de subsistance des peuples insulaires, grâce à la conservation et à la gestion efficaces des écosystèmes terrestres, côtiers et marins. Ce programme vise à développer les capacités des peuples océaniques afin de les aider à conserver et gérer durablement les écosystèmes et les ressources de leurs îles. Il vise également à protéger les espèces menacées prioritaires et à préserver les pays et territoires insulaires océaniques des espèces exotiques envahissantes. À travers ce programme, le PROE entend aborder les questions de conservation des écosystèmes terrestres, côtiers et marins, de gestion durable des ressources naturelles et de protection des espèces menacées prioritaires contre les menaces anthropiques et les espèces envahissantes. Ces questions nécessitent des interventions aux niveaux local, national, régional et international.

Objectif pour 2008

En 2008, ce programme continuera de fournir les conseils et l'assistance techniques ainsi que les informations et le soutien nécessaires au renforcement des capacités requises pour aider les pays et territoires insulaires océaniques à résoudre leurs problèmes environnementaux dans la perspective du développement durable. Les activités liées aux autoévaluations nationales des capacités à renforcer (ANCR) continueront d'aider les Membres à recenser leurs besoins en vue de l'acquittement des obligations qui leur incombent en vertu des accords multilatéraux sur l'environnement (AME). Les activités sur les espèces envahissantes ont été renforcées en 2007 grâce au recrutement du Spécialiste des espèces envahissantes et ce secteur fonctionnera donc plus efficacement en 2008. Le Réseau pédagogique océanique sur les espèces envahissantes (PILN) achèvera en mai 2008, grâce au soutien de plusieurs partenaires, en particulier du gouvernement des États-Unis et de *The Nature Conservancy*, sa phase pilote, qui a jusqu'à présent été fort féconde. L'avenir du PILN après cette date dépend des résultats de son évaluation et de l'obtention de nouveaux financements. Le programme continuera d'aider les Membres insulaires océaniques à recenser et résoudre leurs problèmes côtiers et marins tout en poursuivant sa collaboration avec ses partenaires tels que le PNUE, Ramsar, *ReefBase* et *Conservation International*. Le renforcement d'une approche intégrée face aux problèmes écosystémiques insulaires dans l'ensemble des volets du programme, et entre les deux programmes de l'Organisation, se poursuivra, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des Plans d'action nationaux et stratégies pour la biodiversité (PANSB).

Le précieux travail sur les espèces marines entamé en 2006 se poursuivra, notamment le marquage des tortues de mer qui permettra de mieux comprendre leur état de conservation dans la région. Le volet du PROE du projet CRISP a démarré en 2007 et se poursuivra en 2008. Il fournira aux pays et territoires insulaires océaniques des informations et analyses des écosystèmes côtiers et marins afin d'appuyer les mesures de planification et de gestion. Le programme appuiera également l'Année mondiale des récifs coralliens.

Le PROE a révisé les attributions de l'ancien poste de chargé de la formation et du développement des ressources humaines, renommé spécialiste du développement des capacités pour mieux refléter l'accent accordé à ce domaine ainsi que ses fonctions de suivi et d'évaluation. Le volet Éducation et communication donnera la priorité à la collaboration avec les Ministères de l'éducation de la région pour améliorer leur accès aux informations sur l'environnement ainsi que leur utilisation de ces informations.

Les personnes suivantes contribuent à la réalisation des objectifs de ce programme :

Stuart CHAPE	Directeur du programme Écosystèmes insulaires
Makerita ATIGA-PATU	Secrétaire du directeur du programme
Kate BROWN	Conseillère en matière de stratégie d'action pour la conservation de la nature
Alan TYE	Spécialiste des espèces envahissantes
Anna TIRAA	Spécialiste de la biodiversité insulaire
Gillian KEY	Coordinatrice du Réseau pédagogique océanique sur les espèces envahissantes – Consultante
À pourvoir	Spécialiste de la gestion des zones côtières
Caroline VIEUX	Spécialiste de la gestion des récifs coralliens
Lui BELL	Spécialiste des espèces marines
Anne TREVOR	Responsable adjointe de la base de données sur les tortues
Vainu'upo JUNGBLUTT	Administrateur adjoint — Convention de Ramsar
Paul GUYMER	Spécialiste de la conservation du milieu marin
Tamara LOGAN	Responsable de l'éducation et de la communication
Frank WICKHAM	Spécialiste du développement des capacités
Theresa FRUEAN	Assistante de programme
Non financé	Spécialiste des zones protégées
Non financé	Spécialiste des écoentreprises

1. ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES

Objectif du programme : Pays et territoires insulaires océaniques à même de gérer les ressources insulaires et les écosystèmes océaniques de manière durable et propre à entretenir la vie et les modes de subsistance

Volet : 1.1 – Gestion des écosystèmes terrestres

Objectif : Promouvoir et soutenir la gestion durable et la conservation des écosystèmes terrestres

En 2008, le volet Gestion des écosystèmes terrestres continuera d'être axé sur l'assistance technique aux Plans d'action stratégiques nationaux sur la diversité biologique (PANSB), et notamment sur leur mise en œuvre, ainsi que sur les autres processus connexes.

L'intégration prioritaire de la conservation sera également privilégiée grâce à l'élaboration d'une stratégie de communication régionale visant à soutenir la gestion durable des ressources. Ce volet s'efforcera d'aider les Membres insulaires à recenser leurs priorités en matière de conservation terrestre et de renforcement des capacités.

Réalisation	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Prévisions budgétaires USD		
1.1.1 Conservation des principaux écosystèmes terrestres.	<ul style="list-style-type: none"> Soutien à au moins trois Membres insulaires en matière de planification et de bilans de mise en œuvre des priorités de conservation des écosystèmes terrestres et assistance à l'élaboration de plans abordant ces priorités. Assistance à au moins trois Membres insulaires en vue du recensement des capacités à renforcer en priorité pour la conservation des écosystèmes terrestres et appui à la mise en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> Priorités examinées avec trois Membres insulaires, rapports et propositions préparés pour soutenir une initiative de conservation des écosystèmes terrestres par pays. Capacités à renforcer en priorité pour la conservation des écosystèmes terrestres définies et approuvées par le gouvernement et au moins une initiative de renforcement des capacités appuyée chez au moins trois Membres insulaires. 	Sous-total 57 900		
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.
			44 400	13 500	0
			Source de financement		
			AusAID XB	41 020	
			Soutien au prog.	2 456	
			NZAID XB	14 424	
1.1.2 Adoption accrue des approches durables en gestion des ressources naturelles.	<ul style="list-style-type: none"> Fourniture d'assistance technique aux PANSB et réalisation de bilans et soutien à la planification de la mise en œuvre. Soutien au fonctionnement du groupe de travail sur les PANSB. Préparation d'études de cas sur les PANSB pour la COP9 de la CDB (2008). Réalisation d'un bilan interne du rôle du PROE dans le Cours sur la conservation communautaire dans le Pacifique insulaire (PICCC). 	<ul style="list-style-type: none"> PANSB révisés et plans de mise en œuvre produits par trois Membres insulaires. Au moins trois exemples d'amélioration de la communication ou du partage des enseignements et expériences entre les pays insulaires océaniques par le biais du réseau mis en place par le groupe de travail sur les PANSB. Au moins deux études de cas de Membres insulaires réalisées et diffusées aux parties intéressées avant la COP9 de la CDB en 2008. Bilan interne de la participation du PROE au Cours sur la conservation communautaire dans le Pacifique insulaire (PICCC) effectué et rapport élaboré sur le rôle du PROE. 	Sous-total 81 498		
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.
			63 498	18 000	0
			Source de financement		
			AusAID XB	55 118	
			Soutien au prog.	2 456	
			NZAID XXB	9 500	
			NZAID XB	14 424	

Volet du programme : 1.2 – Écosystèmes côtiers et marins

Objectif : Promouvoir et soutenir la gestion durable et la conservation des écosystèmes côtiers et marins

Le volet Écosystèmes côtiers et marins continuera en 2008 d'aider les Membres insulaires du PROE à mener des activités de conservation et d'utilisation durable et à améliorer leurs pratiques de gestion. Il devrait être fort productif suite à l'arrivée des fonds pour la mise en œuvre de l'Initiative Corail pour le Pacifique Sud (CRISP) et à la nomination d'un spécialiste de la gestion des récifs coralliens en 2007. Des informations de meilleure qualité seront disponibles sur les récifs coralliens grâce au développement de *ReefBase-Pacific*, en association avec le *WorldFish Centre*, et à l'amélioration des capacités d'analyse et d'élaboration de profils écosystémiques marins et côtiers, en association avec *Conservation International*. Ces informations aideront les pays et territoires insulaires océaniques à mettre en œuvre leurs PANSB et autres priorités stratégiques nationales. Une série d'activités sera engagée pour élaborer et diffuser des outils et techniques de renforcement des capacités des Membres insulaires en matière de gestion des zones côtières et marines. Des activités de formation sur la gestion prévisionnelle et le suivi des récifs coralliens et des zones humides seront également menées, notamment dans le cadre du soutien aux réseaux régionaux tels que le LMMA.

Le volet continuera d'assister les Membres insulaires dans le cadre de conférences internationales et de la préparation de demandes de financement concernant leurs activités de conservation et d'utilisation durable des milieux côtiers et marins. Les activités de communication occuperont une place importante en 2008 avec la Journée mondiale des zones humides et la célébration de l'Année mondiale des récifs coralliens, qui permettront de promouvoir les activités des Membres du PROE dans les domaines des zones humides, des récifs coralliens et de la gestion côtière.

Enfin, ce volet abordera les défis posés par les changements climatiques en évaluant leurs impacts sur la biodiversité côtière et marine, en association avec le *Bishop Museum*, et en promouvant l'adoption d'outils de gestion côtière pour augmenter la résilience des écosystèmes côtiers et marins face à ces impacts.

Réalisation	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Prévisions budgétaires USD		
1.2.1 Conservation des principaux écosystèmes côtiers et marins	<ul style="list-style-type: none"> Assistance aux pays insulaires océaniques en vue du respect de leurs obligations découlant de la Convention de Ramsar dans le cadre du mémorandum de coopération entre le PROE et la Ramsar. 	<ul style="list-style-type: none"> Ressources et partenariats supplémentaires recensés et obtenus en vue de la mise en œuvre de l'Initiative de soutien régional océanique à la conservation des zones humides adoptée par la COP9 de Ramsar. Activités de commémoration de la Journée mondiale des zones humides menées dans les cinq Membres insulaires et promues dans les 10 pays et six territoires océaniques non signataires. Au moins un pays insulaire océanique ayant reçu une assistance en vue de la soumission d'une proposition dans le cadre du cycle de 2008 du Fonds Ramsar de petites subventions. Financement obtenu, 4^e réunion océanique préparatoire à la COP10 de Ramsar organisée et appui fourni aux parties contractantes insulaires océaniques participant à cette COP. 	Sous-total 514 881		
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.
			181 206	333 175	500
			Source de financement		
			Cons Int'l France Soutien au prog. NZAID XB Ramsar PNUE WFC	123 670 57 435 2 456 63 322 57 653 165 345 45 000	

PROGRAMME 1		:	ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES		E	
Réalisation	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités		Prévisions budgétaires USD		
	<ul style="list-style-type: none"> Recensement de nouvelles ressources pour développer et renforcer la capacité de gestion et d'utilisation rationnelle des zones humides par les Membres insulaires océaniques. Enrichissement de la base de données océanique de <i>Reefbase</i> grâce à la fourniture de données sur les écosystèmes côtiers et marins. Fourniture aux pays et territoires insulaires océaniques d'informations et d'analyses sur les écosystèmes côtiers et marins pour appuyer les interventions de planification et de gestion, y compris les zones marines protégées et gérées. Préparation de demandes de financement et création de zones marines gérées en consultation avec les pays et territoires insulaires océaniques et les partenaires pour mettre en œuvre les zones marines protégées. 	<ul style="list-style-type: none"> Ressources obtenues pour développer et renforcer la capacité de gestion et d'utilisation rationnelle des zones humides, et atelier sur un protocole régional de suivi des mangroves organisé. Ressources obtenues et formation pilote sur la réhabilitation organisée chez au moins un Membre insulaire. Données sélectionnées, rassemblées et saisies dans <i>ReefBase Pacific</i>. Profils écosystémiques côtiers et marins (espèces incluses) préparés et priorités de conservation recensées dans au moins deux pays et territoires insulaires océaniques. Informations sur la biodiversité marine recensées, analysées et diffusées aux pays et territoires insulaires océaniques. Formation sur les SIG proposée dans au moins un pays ou territoire insulaire océanique. Au moins deux pays et territoires insulaires océaniques recevant une assistance pour recenser leurs priorités PANSB. Au moins deux pays et territoires insulaires océaniques recevant une assistance pour préparer des demandes de financement auprès de bailleurs potentiels en vue de la mise en œuvre de zones marines protégées et gérées. 				
1.2.2	Renforcement de la gestion côtière intégrée	<ul style="list-style-type: none"> Formulation, application et diffusion des enseignements du passé et d'outils et techniques visant l'amélioration de la gestion des ressources côtières et marines dans les pays et territoires insulaires océaniques. Réalisation d'études de cas et renforcement des capacités sur l'évaluation économique des ressources côtières et marines. Appui aux pratiques de gestion optimales auprès des gestionnaires régionaux du littoral. 	<ul style="list-style-type: none"> Étude de cas sur la gouvernance des ressources côtières et marines réalisée en Nouvelle-Calédonie et dans un autre pays ou territoire insulaire océanique, avec diffusion des rapports associés, et enseignements du passé partagés pour améliorer la gestion des ressources côtières et marines dans l'ensemble de la région. Études de cas sur l'évaluation des ressources côtières et marines réalisées dans au moins un pays ou territoire océanique et rapports distribués. Développement des capacités d'évaluation des ressources côtières et marines en faisant participer au moins un membre insulaire à chaque étude de cas. Directives de suivi socioéconomique (SEM-Pasifika) distribuées et appliquées dans au moins un pays ou territoire océanique. Suivi biologique et socio-économique et formation réalisés dans au moins un pays ou territoire océanique. Réseaux sur les zones marines sous gestion locale (LMMA) soutenus. 	Sous-total 445 520		
		Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.		
		95 780	349 740	0		
		Source de financement				
		France	57 435			
		MacArthur	78 000			
		Soutien au prog.	2 456			
		NOAA	60 000			
		NZAID XB	62 822			
		RAMSAR	22 862			
		PNUE	161 945			

PROGRAMME 1

:

ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES

E

Réalisation	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Prévisions budgétaires USD
	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien à la gestion communautaire des ressources côtières et marines. • Mise en œuvre d'une stratégie de communication pour l'Initiative Corail pour le Pacifique Sud (CRISP) et les programmes connexes dans le cadre de l'Année des récifs coralliens (2008). • Coordination de l'intégration des enseignements du passé (outils et techniques) en matière de gestion marine et côtière dans les activités d'adaptation aux changements climatiques des pays insulaires océaniques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Besoins de gestion communautaire des ressources côtières et marines évalués en Nouvelle-Calédonie et activités entamées. • Poursuite des activités de gestion communautaire en Polynésie française. • Projet sur les modes de subsistance durables achevé en PNG. • Produits de l'Initiative Corail pour le Pacifique Sud (CRISP) élaborés et distribués. • Activités élaborées et ressources obtenues pour la mise en œuvre de l'Année mondiale des récifs coralliens dans la région Pacifique. • Évaluation de la vulnérabilité de la biodiversité marine aux impacts des changements climatiques, axée sur les aspects socio-économiques et institutionnels dans les quatre pays mélanésiens, réalisée et résultats diffusés. • Mécanismes élaborés et sites pilotes recensés pour renforcer la gouvernance des ressources côtières et marines à Vanuatu afin d'améliorer la résilience aux changements climatiques des écosystèmes côtiers et marins. 	

Volet du programme : 1.3 – Espèces d'intérêt particulier

Objectif : Promouvoir la conservation de la diversité biologique insulaire

Le Pacifique insulaire est renommé pour la forte importance qu'il accorde à la conservation des espèces et pour son haut niveau d'endémisme et sa riche diversité biologique. Mais la région connaît malheureusement des taux d'extinction parmi les plus élevés au monde ainsi qu'un problème croissant lié aux espèces végétales et animales envahissantes qui menacent les écosystèmes naturels et la productivité économique.

Plusieurs activités seront menées en 2008 dans le cadre de ce volet pour aider les pays et territoires insulaires océaniques à préserver les espèces menacées et à lutter contre les espèces envahissantes. Elles comprendront la poursuite du suivi des populations régionales de tortues et l'appui aux Membres insulaires dans la

mise en œuvre des plans d'action sur les espèces. L'année 2008 est la première du programme quinquennal révisé sur les espèces marines 2008-2012. Le PROE continuera de collaborer avec les organisations du CORP, les ONG et les gouvernements pour faciliter ce travail, qui couvre les espèces marines (cétacés, dugongs et tortues) et aviaires, et de lutter contre les espèces envahissantes dans le cadre du réseau PILN.

Des travaux seront entamés avec les partenaires et pays pour développer les connaissances sur les espèces rares et menacées dans le Pacifique grâce à la mise à jour et à l'appui de l'utilisation efficace de la Liste rouge de l'UICN.

Réalisation	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Prévisions budgétaires USD		
1.3.1 Gestion et conservation des espèces menacées.	<ul style="list-style-type: none"> Assistance aux pays et territoires insulaires océaniques pour le suivi des populations de tortues, couvrant la nidification et la migration. Poursuite du soutien et de la coordination du renforcement des capacités concernant la conservation des tortues, des baleines et des dauphins, et des dugongs, et les possibilités de génération de revenus (observation des baleines, etc.). Amélioration de l'accès à l'information sur la conservation des espèces marines dans les pays et territoires insulaires océaniques. Coordination de la mise en œuvre du Système de base de données de recherche et de suivi sur les tortues (TREDS) et de la communication des données dans les pays et territoires insulaires océaniques. 	<ul style="list-style-type: none"> Suivi des populations de tortues assisté et en cours dans trois pays et territoires insulaires océaniques, rapports réalisés et nouvelles données diffusées aux Membres. Ateliers de formation organisés et appuyés pour renforcer les capacités concernant la conservation des tortues, des baleines et des dauphins, et des dugongs, et les possibilités de génération de revenus (observation des baleines, etc.). Au moins deux détachements dans les pays. Listes de diffusion sur les tortues marines, les baleines et les dauphins, et les dugongs, créées et informations diffusées. Système de base de données de recherche et de suivi sur les tortues (TREDS) utilisé dans au moins cinq pays et territoires insulaires océaniques. Système d'établissement de rapports réguliers en place au PROE et chez les Membres. Politique et protocoles de partage des données de TREDS en place. 	Sous-total 126 708		
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.
			79 043	47 165	500
			Source de financement		
	Soutien au prog.	2 456			
	NZAID XXB	67 198			
	NZAID XB	22 836			
	WPRFMC	11 558			
	À identifier	22 660			

PROGRAMME 1		:	ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES	E	
Réalisation	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités		Prévisions budgétaires USD	
	<ul style="list-style-type: none"> Soutien aux pays et territoires insulaires océaniques en vue de la mise en œuvre des activités prioritaires des plans d'action révisés pour les tortues de mer, les baleines et les dauphins, et les dugongs. Soutien au groupe de travail sur l'avifaune de la Table ronde pour la conservation de la nature. Soutien aux pays et territoires insulaires océaniques en vue de la mise à jour et de la bonne utilisation de la Liste rouge de l'UICN. 	<ul style="list-style-type: none"> Trois activités prioritaires recensées dans les plans d'action pour les tortues de mer, les baleines et les dauphins, et les dugongs menées à bien dans au moins trois pays et territoires insulaires océaniques. Demandes de financement préparées et approuvées par les autorités gouvernementales et soumises à des bailleurs potentiels en collaboration avec les pays et territoires insulaires océaniques et les partenaires. Au moins une activité prioritaire recensée dans la Stratégie d'action pour la conservation de la nature mise en œuvre dans au moins deux pays et territoires insulaires océaniques par le groupe de travail sur l'avifaune. Processus de mise à jour de la Liste rouge de l'UICN établis. Document préparé et distribué, précisant comment utiliser au mieux les données contenues dans la Liste rouge de l'UICN pour atteindre les objectifs de conservation. 			
1.3.2 Réduction de la menace liée aux espèces envahissantes.	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration du projet PPG du FEM sur la gestion des espèces envahissantes dans le Pacifique en vue de la mise en œuvre de la stratégie régionale correspondante. Soutien au développement d'au moins une nouvelle technique ou approche pour juguler/éradiquer les espèces envahissantes. Obtention d'un appui plus large et important à la mise en œuvre du Réseau pédagogique océanique sur les espèces envahissantes (PILN). 	<ul style="list-style-type: none"> Projet PDF-B sur la gestion des espèces envahissantes dans le Pacifique mis en œuvre et résultats présentés à la 19^e Conférence du PROE (en fonction de la date de début du projet). Informations et conseils offerts à au moins trois pays et territoires insulaires océaniques sur au moins une nouvelle approche permettant de juguler et d'éradiquer les espèces envahissantes. Minimum de trois échanges entre pays effectués, avec évaluation des détachements indiquant l'application sur le lieu de travail des compétences et connaissances acquises par les bénéficiaires (sous réserve des fonds disponibles). Au moins 10 pays et territoires insulaires océaniques participant activement aux processus de communication du PILN (sous réserve des fonds disponibles). 	Sous-total 196 786		
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.
			123 326	71 460	2 000
			Source de financement		
			AusAID XB OMI Soutien au prog. NZ AID XB À identifier	42 756 20 000 2 456 116 614 14 960	

PROGRAMME 1		:	ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES		E	
Réalisation	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités		Prévisions budgétaires USD		
1.3.3 Gestion efficace des populations migratrices.	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration de demandes de financement (avec le Secrétariat de la CMS et d'autres partenaires) et recherche de bailleurs pour appuyer la mise en œuvre du mémorandum d'entente et du plan d'action océaniques sur les cétacés dans le cadre de la Convention sur les espèces migratrices (CMS). Assistance à l'élaboration du mémorandum d'entente océanien pour la conservation des tortues marines dans le cadre de la CMS en collaboration avec le Secrétariat de la CMS et d'autres partenaires. Conseils et soutien aux pays et territoires insulaires océaniques lors des réunions des signataires des mémorandums d'entente sur les cétacés et les dugongs dans le cadre de la CMS. Distribution aux Membres de bagues de marquage des tortues et de matériel connexe et saisie des données sur les bagues récupérées dans TREDIS pour aider les Membres à conserver les tortues marines. Suivi de la migration des tortues après la période de nidification. 	<ul style="list-style-type: none"> Une demande de financement pour la mise en œuvre du mémorandum d'entente et du plan d'action océaniques sur les cétacés dans le cadre de la Convention sur les espèces migratrices (CMS) élaborée en collaboration avec les pays et territoires insulaires océaniques, le Secrétariat de la CMS et d'autres partenaires et envoyée à des bailleurs potentiels. Mémorandum d'entente élaboré et présenté aux pays et territoires insulaires océaniques pour examen et approbation. Document d'information à l'intention des signataires du mémorandum d'entente sur les cétacés préparé et conseils dispensés au besoin lors des réunions. Bagues de marquage et matériel connexe distribués à au moins cinq pays et territoires insulaires océaniques. TREDIS actualisé pour au moins cinq pays et territoires insulaires océaniques. Marquage des tortues à l'aide d'émetteurs satellitaires effectué dans deux pays et territoires insulaires océaniques et cartes des déplacements dressées et diffusées. 	Sous-total 117 940			
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.	
			72 320	45 220	400	
			Source de financement			
			AusAID XB	29 388		
Soutien au prog.	2 456					
NZAID XXB	29 043					
NZAID XB	22 836					
WFMC	11 557					
À identifier	22 660					

Volet du programme : 1.4 – Communautés et institutions

Objectif : Donner aux communautés et institutions des pays et territoires insulaires océaniques la capacité de gérer leur propre développement environnemental

En 2008, le volet Communautés et institutions poursuivra ses efforts pour appuyer les capacités institutionnelles et individuelles des départements de l'environnement des Membres insulaires et répondre à leurs besoins et priorités. Des ressources seront sollicitées pour fournir aux Membres une formation en gestion du cycle des projets au vu du nombre croissant de projets environnementaux mis en œuvre et du besoin grandissant de formation dans ce domaine. Le volet aidera les pays à atteindre les résultats des projets d'autoévaluation nationale des capacités à renforcer (ANCR) du FEM et fournira des conseils sur l'utilisation efficace des plans d'action correspondants pour mobiliser des ressources et exécuter des actions de développement des capacités au niveau national. Au sein du Secrétariat, le spécialiste du développement des capacités (anciennement chargé de la formation et du développement des ressources humaines) continuera d'aider les gestionnaires et les chargés de programmes à concevoir, exécuter et suivre les initiatives de développement des capacités des pays et territoires insulaires océaniques ; la priorité sera donnée au renforcement des capacités des Membres insulaires à mettre en œuvre les AME auxquels ils sont parties.

Le soutien aux pays et territoires insulaires océaniques en matière d'éducation, de communication et de sensibilisation du public se poursuivra et sera notamment axé sur la réorientation de l'éducation environnementale vers le développement durable. Ces

activités seront menées en collaboration avec le groupe de travail sur l'éducation en vue du développement durable, qui est chargé de la mise en œuvre du Cadre océanique pour l'éducation en vue du développement durable.

Les activités de renforcement des centres et réseaux nationaux et régionaux d'échanges sur l'environnement se poursuivront dans le cadre du Réseau océanique d'information sur l'environnement (PEIN) soutenu par l'Union européenne. Elles comprennent le renforcement des capacités des pays grâce à une assistance, des conseils et une formation techniques sur la création de bases de données et la gestion de l'information. Le volet recentrera ses efforts sur l'identification des données et documents nationaux et régionaux critiques et veillera à ce qu'ils soient accessibles à l'ensemble du réseau grâce à une base de données et une plateforme Internet renforcées et à des systèmes améliorés de distribution des documents sur supports électronique et papier. Les liens et synergies entre le PEIN et les réseaux internationaux et régionaux existants seront renforcés et privilégieront le développement de partenariats avec les établissements éducatifs régionaux, les bibliothèques nationales et les organisations du CORP pour veiller à ce que les informations et données existant sous divers formats soient largement disponibles dans l'ensemble de la région.

Réalisation	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Prévisions budgétaires USD		
1.4.1 Élaboration et soutien à l'application de stratégies de mise en valeur des ressources humaines au sein des départements de l'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> Assistance aux départements de l'environnement pour recenser les besoins prioritaires de développement des capacités individuelles et institutionnelles et mobiliser les ressources nécessaires dans ce domaine. Assistance aux pays insulaires océaniques en vue de la préparation des conclusions de leur projet ANCR. Formation du personnel des pays et territoires insulaires océaniques en gestion du cycle des projets, et élaboration et application d'un guide de suivi et d'évaluation après la formation. Élaboration d'un guide pour aider les chargés de programme du PROE à planifier et exécuter des activités et projets de développement des capacités destinés aux Membres sur la mise en œuvre des AME. 	<ul style="list-style-type: none"> Au moins quatre départements de l'environnement de pays et territoires insulaires océaniques recevant une assistance en vue de l'évaluation des capacités requises et demandes de financement préparées pour aborder ces besoins prioritaires. Au moins quatre pays insulaires océaniques ayant préparé les conclusions de leur projet ANCR et leurs plans d'action pour le développement des capacités. Agents d'au moins quatre pays et territoires insulaires océaniques bénéficiant de la formation sur la gestion du cycle des projets et appliquant les connaissances acquises sur leur lieu de travail. Guide de développement des capacités sur les AME élaboré, approuvé par la direction et utilisé par le personnel chargé des programmes. 	Sous-total 172 830		
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.
			76,366	85 464	11 000
			Source de financement		
			AusAID XB	87 986	
Soutien au prog.	2 456				
NZAID XXB	22 905				
NZAID XB	14 424				
À identifier	45 059				

PROGRAMME 1		:	ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES	E																											
Réalisation	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités		Prévisions budgétaires USD																											
	<ul style="list-style-type: none"> Conseils au personnel chargé des programmes stratégiques du PROE sur la conception, la coordination, l'exécution et le suivi des activités et programmes de développement des capacités à l'intention des Membres. 	<ul style="list-style-type: none"> Au moins quatre activités de développement des capacités mises en œuvre avec succès pour les programmes du PROE, processus de suivi du développement des capacités du Secrétariat renforcé, et objectifs pour 2008 atteints. 																													
1.4.2	Soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies nationales et régionales d'éducation et de sensibilisation à l'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> Soutien à la mise en place de programmes scolaires d'éducation en vue du développement durable (EDD). Renforcement de l'accès et de l'utilisation des supports d'information et de formation grâce à des partenariats avec les Ministères de l'éducation. Coordination des initiatives visant à renforcer la sensibilisation et l'information sur l'environnement dans le Pacifique. Assistance aux besoins éducatifs recensés dans les PANSB. Assistance aux pays insulaires océaniques pour l'élaboration et l'exécution d'activités de communication sur les changements climatiques. Élaboration et exécution d'activités de communication pour l'Année des récifs coralliens (2008). Élaboration et exécution d'un cadre de communication et de modification des comportements à l'appui des initiatives de minimisation des déchets dans les pays et territoires insulaires océaniques. 	<ul style="list-style-type: none"> Au moins trois pays appliquant des programmes scolaires d'éducation en vue du développement durable (EDD). Dossier de formation scolaire distribué à tous les Membres du PROE et Ministères de l'éducation tout au long de 2008. Au moins trois initiatives de renforcement des capacités de sensibilisation et d'information coordonnées. Au moins cinq pays assistés pour la production de supports, la fourniture de formation, l'intégration de la conservation de la biodiversité, etc. dans les écoles. Au moins cinq pays insulaires océaniques assistés pour l'élaboration et l'exécution de stratégies de communication. Année des récifs coralliens (2008) appuyée grâce à l'élaboration d'un cadre régional, à des activités de sensibilisation et d'éducation et à la constitution de partenariats. Au moins un pays ou territoire insulaire océanique soutenu dans ses activités de minimisation des déchets par le biais du cadre de modification des comportements. 	<table border="1"> <tr> <td colspan="3">Sous-total 146 410</td> </tr> <tr> <td>Frais de personnel</td> <td>Frais de fonct.</td> <td>Frais d'invest.</td> </tr> <tr> <td>92 610</td> <td>53 800</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Source de financement</td> </tr> <tr> <td>AusAID XB</td> <td>89 060</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Budget de base</td> <td>15 170</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Soutien au prog.</td> <td>2 456</td> <td></td> </tr> <tr> <td>NZAID XB</td> <td>14 424</td> <td></td> </tr> <tr> <td>À identifier</td> <td>25 300</td> <td></td> </tr> </table>	Sous-total 146 410			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.	92 610	53 800	0	Source de financement			AusAID XB	89 060		Budget de base	15 170		Soutien au prog.	2 456		NZAID XB	14 424		À identifier	25 300	
Sous-total 146 410																															
Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.																													
92 610	53 800	0																													
Source de financement																															
AusAID XB	89 060																														
Budget de base	15 170																														
Soutien au prog.	2 456																														
NZAID XB	14 424																														
À identifier	25 300																														
1.4.3	Soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies relatives aux capacités de gestion du savoir, de la documentation et de l'information.	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des capacités des pays insulaires océaniques à participer pleinement au réseau régional d'échange d'informations grâce à une assistance, des conseils et une formation techniques sur la création de bases de données et la gestion de l'information. Recensement, acquisition et distribution de documents critiques sur l'environnement océanique pour les bibliothèques des pays insulaires océaniques. Création de la base de données et du site du CID du PROE pour améliorer l'accès en ligne aux documents, bases de données et informations à jour sur l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> Tous les pays insulaires océaniques participent activement au réseau régional d'échange d'informations. Documents critiques sur l'environnement océanique distribués à des bibliothèques sélectionnées de pays insulaires océaniques. Accès aux documents, bases de données et sites web nationaux et régionaux critiques sur l'environnement disponible par le biais de la base de données et du site web du CID du PROE. 	<table border="1"> <tr> <td colspan="3">Sous-total 149 818</td> </tr> <tr> <td>Frais de personnel</td> <td>Frais de fonct.</td> <td>Frais d'invest.</td> </tr> <tr> <td>89 818</td> <td>60 000</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Source de financement</td> </tr> <tr> <td>Budget de base</td> <td>52 456</td> <td></td> </tr> <tr> <td>UE</td> <td>56 500</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Soutien au prog.</td> <td>26 438</td> <td></td> </tr> <tr> <td>NZAID XB</td> <td>14 424</td> <td></td> </tr> </table>	Sous-total 149 818			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.	89 818	60 000	0	Source de financement			Budget de base	52 456		UE	56 500		Soutien au prog.	26 438		NZAID XB	14 424				
Sous-total 149 818																															
Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.																													
89 818	60 000	0																													
Source de financement																															
Budget de base	52 456																														
UE	56 500																														
Soutien au prog.	26 438																														
NZAID XB	14 424																														

Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)	SOURCE DE FINANCEMENT	
Frais de personnel :	AusAID XB	260 327
	Cons Int'l	63 670
	Budget de base	67 626
	France	64 870
	Soutien au prog.	48 542
	NZAID XXB	65 276
	NZAID XB	270 550
Frais de fonctionnement :	RAMSAR	54 390
	WFMC	23 115
	AusAID XB	83 000
	Cons Int'l	60 000
	UE	56 500
	France	50 000
	OMI	20 000
	MacArthur	78 000
	NOAA	60 000
	NZAID XXB	51 970
	NZAID XB	90 000
	RAMSAR	25 625
	PNUE	327 290
	WPRFMC	45 000
	À identifier	130 139
Frais d'investissement :	AusAID XB	2 000
	NZAID XXB	11 400
	Ramsar	500
	À identifier	500
	2 010 289	
FINANCEMENTS IDENTIFIÉS	1 879 650	
FINANCEMENTS À IDENTIFIER	130 639	

2. Avenirs océaniques

Objectif du programme : Pays et territoires insulaires océaniques à même de prendre les mesures nécessaires pour faire face aux menaces et pressions pesant sur les systèmes océaniques et insulaires

Contexte stratégique

Ce programme a pour objet de garantir un environnement sain pour les générations présentes et futures des îles du Pacifique.

Il est axé sur deux grands domaines d'intervention définis dans le Plan d'action pour la gestion de l'environnement océanique, à savoir les changements climatiques et la gestion de la pollution et des déchets. En 2008, la majorité des ressources du programme sera consacrée à ces deux questions. Le programme de travail dans ces domaines continuera d'être guidé par les stratégies régionales. Dans le premier domaine, le document de référence est le Cadre océanique d'intervention sur les changements climatiques, qui sous-tend le travail du Secrétariat en matière d'adaptation, d'atténuation et de sensibilisation aux changements climatiques et couvre également l'appauvrissement de la couche d'ozone. Dans le second, le document de référence est la Stratégie régionale et le plan d'action sur la gestion des déchets solides ainsi que diverses stratégies sectorielles, par exemple sur la pollution marine.

Le travail dans ces deux domaines bénéficie de liens avec les initiatives environnementales mondiales élaborées dans le cadre du nombre croissant d'AME. Ces accords permettent à l'Océanie d'influer sur le programme environnemental international et de définir une approche multilatérale vis-à-vis des problèmes mondiaux, à laquelle la région doit contribuer. Les AME offrent également un important mécanisme de financement, grâce au Fonds pour l'environnement mondial, ainsi que des orientations concernant le décaissement des fonds des bailleurs.

Le programme continuera de développer son approche stratégique dans l'ensemble de ses activités : politique et planification environnementales, rapports sur l'état de l'environnement et gestion des substances dangereuses.

Les personnes suivantes contribuent à la réalisation des objectifs de ce programme :

Bruce CHAPMAN	Directeur du programme Avenirs océaniques
Phaedra MOORS	Secrétaire du directeur du programme
Frank GRIFFIN	Conseiller en prévention de la pollution
Anthony TALOULI	Spécialiste de la pollution marine
Hironi HIRONAKA	Spécialiste de la gestion des déchets — JICA
Mark RICKETTS	Spécialiste des déchets solides
Espen RONNEBERG	Conseiller en matière de changements climatiques
Dean SOLOFA	Chargé de projet — Système mondial d'observation du climat pour l'Océanie
Non financé	Chargé de projet — Météorologie/climatologie
Joe STANLEY	Conseiller chargé de l'assistance du FEM
Solomone FIFITA	Responsable de projet — PIGGAREP
À pourvoir	Assistant de projet – PIGGAREP
Taito NAKALEVU	Spécialiste de l'adaptation aux changements climatiques
À pourvoir	Responsable de projet – PACC
Seve PAENIU	Conseiller en matière de développement durable
Tepa SUAESI	Spécialiste de l'environnement
Non financé	Spécialiste en économie des ressources naturelles
Non financé	Chargé de projet — EIE
Non financé	Administrateur adjoint — SIG
Clark PETERU	Chargé de projet — Droit environnemental
Saunoa MATAU	Assistante de programme

Volet du programme : 2.1 – Gestion des accords multilatéraux sur l’environnement et des mécanismes de coordination régionale

Objectif : Améliorer la capacité des pays et territoires insulaires océaniques à gérer les AME et les autres mécanismes régionaux et accords internationaux pertinents

Les pays et territoires insulaires océaniques sont concernés par un grand nombre de processus et d’accords internationaux sur l’environnement dont ils sont parfois signataires. La participation à ces processus et accords a pour objectif de faire reconnaître les circonstances et les besoins de l’environnement océanique et d’affecter des ressources à leur gestion. Pour garantir des résultats positifs, les pays insulaires océaniques doivent continuer de participer activement à l’élaboration et à la mise en œuvre de ces accords et aux négociations connexes.

Pour soutenir les Membres insulaires, le Secrétariat facilitera la coordination régionale, fournira des conseils juridiques et techniques, contribuera à la préparation des documents d’information pour les conférences, recensera les synergies entre les accords et les dispositifs internationaux connexes, coordonnera les consultations préliminaires aux conférences visant à définir des positions régionales, et fournira un appui dans le cadre des négociations internationales si nécessaire.

Ce volet abordera également le besoin de renforcer les cadres régionaux tels que les conventions d’Apia, de Nouméa et de Waigani.

L’année 2008 privilégiera le soutien aux pays en vue de l’obtention et de l’utilisation de ressources du FEM, qui est une importante source de fonds pour les activités régionales portant sur l’environnement et la conservation. D’importants efforts seront également consacrés aux mécanismes et dispositifs régionaux de coordination, par exemple par le biais du CORP.

Les autres activités menées au titre des AME sont décrites sous les rubriques correspondantes du présent document (par exemple conventions sur les produits chimiques et la pollution au point 2.4 et protection de la biodiversité et des espèces sous le programme Écosystèmes insulaires).

Réalisation	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Prévisions budgétaires USD		
2.1.1 Soutien et amélioration de la gestion des accords multilatéraux sur l’environnement (AME) et autres accords internationaux et mécanismes régionaux	Participation aux AME Soutien aux représentants océaniques lors des grandes conférences des accords multilatéraux sur l’environnement, notamment (selon les besoins) : <ul style="list-style-type: none"> fourniture d’informations, d’analyses et de conseils pertinents et opportuns (politiques, techniques, juridiques, etc.) ; définition de positions et d’interventions convenues au niveau régional ; formation des délégués aux exigences des AME, y compris en matière de capacités de négociation ; appui administratif et promotion du soutien logistique. 	Pays soutenus pour participer pleinement aux conférences des AME : <ul style="list-style-type: none"> réunion préparatoire financée et organisée et documents d’information fournis à aux moins 10 pays membres pour la COP9 de la CDB ; réunion préparatoire financée et organisée et documents d’information fournis à aux moins 10 pays membres pour la COP14/MOP5 et les réunions des autres organes subsidiaires de la CCNUCC ; documents d’information et soutien fournis à au moins 6 pays membres pour les réunions des organes subsidiaires de la CCNUCC. 	Sous-total 315 866		
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d’invest
			115 851	199 815	200
			Source de financement		
			AusAID XB	108 442	
Soutien au prog.	1 590				
NZAID XB	43 231				
NZAID XXB	7 095				
PNUD	110 000				
À identifier	45 508				

PROGRAMME 2		:	AVENIRS OCÉANIENS		E	
Réalisation	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités		Prévisions budgétaires USD		
	<p><u>Respect des obligations découlant des AME</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Renforcement des capacités, informations, conseils, soutien et appui technique aux pays insulaires océaniques pour les aider à respecter les obligations redditionnelles découlant des AME. Participation avec les secrétariats des AME à des programmes de travail collectifs et simplification/coordination en matière de rapports et de conformité. 	<ul style="list-style-type: none"> Pays soutenus en matière d'obligations redditionnelles découlant des AME auxquels ils sont parties ; spécifiquement, au moins trois pays soutenus concernant : <ul style="list-style-type: none"> les obligations redditionnelles découlant des AME ; les PANSB et le Programme de travail sur la diversité biologique insulaire (CDB) ; les communications nationales au titre de la CCNUCC ; les programmes d'action nationaux et sous-régionaux au titre de la CLD ; les ANCR. Activités collectives avec au moins deux secrétariats. 				
2.1.2 Soutien à la mise en œuvre des conventions d'Apia, de Nouméa et de Waigani	<ul style="list-style-type: none"> Approbation ou ratification de la Convention de Waigani et de la Convention de Nouméa et de ses protocoles, ou adhésion à ces instruments. Coordination et soutien en vue de la mise en œuvre des activités de la Convention de Nouméa. Coordination et soutien en vue de la tenue de la COP9 de la Convention de Nouméa. Coordination et soutien en vue de la tenue de la COP4 de la Convention de Waigani. Mise en œuvre du programme de travail et du budget 2007/2008 de la Convention de Waigani. Mise en œuvre du plan d'activité 2007/2008 du Centre régional océanien. 	<ul style="list-style-type: none"> Au moins trois nouvelles approbations, ratifications ou adhésions pour les conventions ou protocoles. Au moins deux pays insulaires océaniques soutenus en vue du respect des obligations découlant de la Convention. COP9 organisée avec succès et compte rendu publié et distribué. COP4 organisée avec succès et compte rendu publié et distribué. Au moins trois activités menées à bien. Au moins trois activités menées à bien. 		Sous-total 107 759		
				Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.
				66 018	41 741	0
				Source de financement		
		AusAID XB	23 036			
		Soutien au prog.	1 590			
		NZAID XB	48 305			
		Parties aux conventions	34 828			
2.1.3 Soutien à l'élaboration de lois nationales sur l'environnement en vue de l'application des AME	<ul style="list-style-type: none"> Fourniture aux pays insulaires océaniques d'une assistance juridique et autre pour appuyer la législation ou les systèmes nationaux dans les domaines de la biodiversité, des substances qui appauvrissent la couche d'ozone et des protocoles à la Convention de Nouméa. 	<ul style="list-style-type: none"> Lois rédigées ou systèmes en place dans au moins deux pays. 		Sous-total 31 871		
				Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.
				17 134	14 737	0
				Source de financement		
		AusAID XB	9 015			
		Soutien au prog.	1 590			
		NZAID XB	21 266			

PROGRAMME 2

:

AVENIRS OCÉANIENS

E

Réalisation	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Prévisions budgétaires USD					
2.1.4 Amélioration des mécanismes de coordination appuyant et harmonisant les politiques et programmes régionaux de développement durable	<p><u>Stratégies internationales et coordination</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Soutien à la représentation des pays insulaires océaniques aux principales conférences/réunions internationales ou initiatives connexes sur l'environnement et le développement durable, y compris (selon le cas) : <ul style="list-style-type: none"> fourniture d'informations, d'analyses et de conseils pertinents et opportuns (politiques, techniques, juridiques, etc.) ; définition de positions et d'interventions convenues au niveau régional ; appui administratif et soutien logistique sensibilisation. <p><u>Stratégies régionales et coordination</u></p> <p>Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des stratégies, politiques, plans et autres initiatives régionales pertinentes.</p> <p>Soutien aux mécanismes régionaux de coordination environnementale, y compris (selon le cas) :</p> <ul style="list-style-type: none"> encadrement ; accueil, soutien administratif et appui logistique ; participation des bailleurs et autres partenaires. <p><u>Financement des activités environnementales et de conservation</u></p> <p>Amélioration de l'accès des pays insulaires océaniques aux financements du FEM-4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> documents d'information préparés pour les pays insulaires océaniques sur les questions relatives au FEM, aux niveaux national et régional selon les besoins ; diffusion régulière aux pays d'informations du FEM concernant les pays insulaires océaniques ; missions effectuées dans les pays à la demande pour contribuer à l'élaboration d'idées-cadres pour les projets et recenser les fonds et les connaissances nécessaires pour l'élaboration de projets ; conseils aux pays sur les possibilités de cofinancement, y compris la coopération pluriinstitutions au niveau national ; participation aux forums régionaux et nationaux promouvant des relations de coopération avec d'autres organismes régionaux. 	<p>Représentation/participation efficace aux conférences/réunions, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> réunion préparatoire, documents d'information et soutien fournis à au moins 8 pays membres pour la 16^e session de la Commission du développement durable (CDD) ; informations et soutien fournis aux pays insulaires océaniques sur les principales initiatives en matière d'environnement (Programme d'action de la Barbade, Plan d'application de Johannesburg, Stratégie de Maurice, OMD, négociations commerciales, etc.). <p>Contributions efficaces aux stratégies, politiques, plans et autres initiatives régionales suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Plan Pacifique Réunions ministérielles Groupes de travail du CORP PIROP PIESAP. <p>Tables rondes régionales sur l'environnement fonctionnant efficacement, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> réunion annuelle et soutien continu à la Table ronde pour la conservation de la nature (axée sur la Stratégie d'action pour la conservation de la nature) ; réunion annuelle et soutien continu à la Table ronde pour les changements climatiques (axée sur le Cadre océanique d'intervention sur les changements climatiques). <p>Accès aux financements du FEM accru grâce à :</p> <ul style="list-style-type: none"> une meilleure connaissance dans les pays des processus et procédures du FEM et une compréhension accrue des circonstances particulières des pays insulaires océaniques au sein du Secrétariat et des organes du FEM ; une amélioration de la qualité et du nombre des propositions de projets aux niveaux national et régional et une compréhension accrue des conditions à remplir pour obtenir un cofinancement du FEM ; une meilleure prise de conscience parmi les pays insulaires océaniques et les organismes régionaux des domaines d'intervention communs ou partagés, et une meilleure coopération. 	Sous-total 427 656					
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.			
			211 461	215 695	500	Source de financement		
			AusAID XB Soutien au prog. MISD À identifier	216 568 1 590 119 160 90 338				

Volet du programme : 2.2 – Suivi environnemental et rapports sur l'environnement

Objectif : Améliorer les mécanismes de surveillance et de production de rapports sur les performances environnementales et les pressions socio-économiques qui s'exercent sur l'environnement

Les deux éléments de ce volet visent essentiellement à améliorer les systèmes de suivi environnemental à la disposition des pays et territoires insulaires océaniques tout en reconnaissant qu'ils dépendent de la qualité des informations disponibles.

L'absence de données permettant de prendre des décisions éclairées a été identifiée comme un problème chronique pour la majorité des pays et territoires insulaires océaniques depuis la Conférence de Rio en 1992. La fourniture d'assistance en matière d'acquisition, d'application et de gestion de données est donc un élément important de ce volet.

L'objectif est d'élaborer des procédures pour identifier les tendances négatives, les nouvelles menaces et les politiques antagoniques qui mettent en péril le

développement durable. Des systèmes de production de rapports simples mais systématiques seront conçus avec les îles océaniques et adaptés aux principaux enjeux et indicateurs. Ces activités devraient alléger la tâche des pays insulaires océaniques devant fournir des rapports dans le cadre des différents accords internationaux auxquels ils sont parties.

Les activités de ce volet se concentreront en 2008 sur la mise en œuvre des résultats prioritaires définis lors de la révision, en 2007, de l'approche adoptée en matière de rapports sur l'environnement, en continuant d'élaborer des indicateurs et des procédures de suivi spécifiques.

Réalisation	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Prévisions budgétaires USD		
2.2.1 Renforcement de la capacité nationale et régionale en matière de rapports sur l'état de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre des résultats recensés dans le bilan régional des rapports sur l'état de l'environnement réalisé en 2007. Mise en œuvre du système de suivi et d'évaluation de la Stratégie d'action pour la conservation de la nature. Poursuite de l'assistance aux Membres insulaires en vue de la préparation des profils de pays. 	<ul style="list-style-type: none"> Au moins deux activités recommandées entamées. Suivi effectué et rapport régional achevé. Assistance fournie en temps opportun aux Membres insulaires en faisant la demande. 	Sous-total 63 071		
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.
			45 983	17 088	0
			Source de financement		
			AusAID XB Soutien au prog. NZAID XB	19 747 1 590 41 734	

Volet du programme : 2.3 – Changements climatiques, variabilité climatique, élévation du niveau de la mer et atmosphère

Objectif : Améliorer la compréhension des pays et territoires insulaires océaniques à l'égard des questions liées aux changements climatiques, à la variabilité du climat et à l'élévation du niveau de la mer et renforcer leurs capacités dans ces domaines

La vulnérabilité des pays et territoires insulaires océaniques aux phénomènes associés aux effets néfastes des changements climatiques est déjà une réalité. Ces effets graves et profonds comprennent la fréquence et l'intensité des cyclones tropicaux et la modification des situations météorologiques, l'érosion des côtes et le blanchiment du corail, l'endommagement des routes, ponts et plantations le long des côtes, la baisse de productivité des pêches et de l'agriculture, les sécheresses et les maladies transmises par les moustiques.

Comme indiqué dans l'introduction, ce volet de programme constitue une priorité pour les Membres et le Secrétariat et des progrès réguliers ont été enregistrés dans plusieurs domaines au cours des dernières années :

- Le Cadre océanique d'intervention sur les changements climatiques a été révisé et adopté par le Forum des îles du Pacifique ;
- Les projets pilotes d'adaptation ont démontré comment améliorer la résilience aux changements climatiques dans la région ;
- Le Projet océanique sur l'énergie renouvelable a été achevé ;
- La Stratégie océanique de mise en œuvre du Protocole de Montréal appuie l'élimination des substances qui appauvrissent la couche d'ozone ;
- Un soutien a été fourni pour l'observation du climat dans la région ;
- La participation aux négociations internationales a été efficace avec le soutien du Secrétariat.

Ces activités se poursuivront en 2008, avec un accent sur l'adaptation et l'élaboration de positions (notamment à l'échelle internationale) propres à obtenir des crédits dans ce domaine, ainsi que sur la mise en œuvre du PIGGAREP. En 2008 :

- Sous réserve de l'approbation du FEM, un grand projet d'adaptation sera lancé dans la région : le Projet océanique d'adaptation aux changements climatiques (PACC) ;
- Un soutien sera sollicité pour d'autres activités d'adaptation visant des domaines particuliers (tels que les liens entre les changements climatiques et la diversité biologique) ;
- Une assistance continuera d'être fournie pour aider les pays à participer aux réunions internationales (CCNUCC et Protocole de Kyoto) et à recenser des possibilités ;
- La mise en œuvre se poursuivra sur un projet régional de promotion des énergies renouvelables pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (PIGGAREP) ;
- Une assistance continuera d'être fournie pour l'observation du climat dans la région ;
- Sous réserve de l'accord du PNUE, un réseau régional sera mis en place pour soutenir l'élimination des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Réalisation	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Prévisions budgétaires USD		
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.
2.3.1 Renforcement des capacités météorologiques et climatologiques nationales	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la coordination du plan de mise en œuvre du Système mondial d'observation du climat dans les îles du Pacifique (SMOC-IP). • Assistance, à la demande des pays, en vue de l'élaboration et de l'exécution de plans de mise en œuvre des services météorologiques nationaux. • Coordination de l'élaboration du plan d'action stratégique révisé pour le développement des services météorologiques dans la région. • Appui au développement des capacités et au renforcement institutionnel pour les services météorologiques de la région grâce à des conseils en matière de formation et à une assistance juridique/technique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion du Comité directeur du SMOC-IP appuyée. • Au moins deux activités du plan de mise en œuvre achevées. • Assistance fournie à au moins deux pays pour élaborer et appliquer les plans de mise en œuvre des services météorologiques nationaux. • Plan d'action stratégique révisé aux fins de soumission à la Conférence des directeurs des services météorologiques régionaux de 2009. • Au moins deux ateliers de formation organisés dans les pays insulaires océaniques. 	Sous-total		
			123 431		
			81 244	42 187	0
			Source de financement		
			AusAID XB	13 508	
			Soutien au prog.	1 590	
			NOAA	83 333	
			SOPAC	11 000	
			À identifier	14 000	

PROGRAMME 2

:

AVENIRS OCÉANIENS

E

Réalisation	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Prévisions budgétaires USD		
2.3.2 Informations sur le climat consolidées et accessibles	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite de la mise à jour du centre d'échange sur Internet. 	<ul style="list-style-type: none"> Informations sur le climat et les changements climatiques disponibles sur le site web du PROE et mises à jour au moins tous les trimestres. 	Sous-total 21 491		
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.
			19 303	2 188	0
			Source de financement		
			AusAID XB 13 508 Soutien au prog. 1 590 NOAA 3 597 NZAID XXB 2 796		
2.3.3 Renforcement des mesures d'adaptation aux impacts des changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> Assistance aux pays dans le cadre des évaluations, de la planification du renforcement des capacités financières et de la mise en œuvre en matière d'adaptation. Assistance à la demande aux pays en vue de l'élaboration de leur PANA à la CCNUCC. <p><u>Projet océanien d'adaptation aux changements climatiques (PACC) financé par le FSCC du FEM.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Organisation de l'atelier de lancement pour le projet à part entière. Assistance au recrutement de 11 coordinateurs nationaux du PACC. Constitution des unités de gestion du PACC dans 11 pays insulaires océaniques. Formation à la gestion de projets, comprenant l'administration de projets, la formation et le soutien techniques et les exigences en matière de rapports (descriptifs et financiers). 	<ul style="list-style-type: none"> Au moins trois pays ont reçu une assistance pour leurs initiatives d'adaptation aux changements climatiques. Deux études de cas d'adaptation publiées. Assistance fournie aux Îles Salomon en vue de l'élaboration de leur PANA ; gouvernement des Îles Salomon satisfait de cette assistance. <ul style="list-style-type: none"> Atelier organisé de sorte que les participants comprennent clairement les dispositifs de mise en œuvre du PACC avant son exécution proprement dite. Un coordinateur national compétent est recruté dans les délais prescrits selon un processus transparent convenu par toutes les parties concernées. Une unité opérationnelle de gestion du PACC est constituée dans les délais prescrits. <ul style="list-style-type: none"> Formation dispensée au début de la mise en œuvre du projet ; coordinateurs nationaux du PACC satisfaits et suivis à mettre en place. 	Sous-total 959 822		
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.
			66 035	889 787	4 000
			Source de financement		
			AusAID XB 13 508 OMI 4 000 Soutien au prog. 1 590 NZAID XXB 73 124 FEM-PNUD 867 600		

PROGRAMME 2

:

AVENIRS OCÉANIENS

E

Réalisation	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Prévisions budgétaires USD		
2.3.4 Promotion d'options d'atténuation et renforcement des mesures d'intervention	<p>Fourniture aux pays d'informations, de conseils et d'appui technique sur l'atténuation des gaz à effet de serre.</p> <p><u>Projet océanien de réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce aux énergies renouvelables (PIGGAREP)</u> (financé par le FEM)</p> <ul style="list-style-type: none"> Première année du PIGGAREP mise en œuvre pour s'attaquer aux obstacles à l'adoption des technologies d'exploitation des énergies renouvelables. 	<p>Informations, conseils et appui technique sur l'atténuation des gaz à effet de serre fournis en temps opportun à au moins cinq pays.</p> <ul style="list-style-type: none"> Au moins deux études de suivi des ressources réalisées. Au moins deux projets sur les énergies renouvelables analysés et soutenus pour améliorer leur viabilité. Assistance technique fournie à une compagnie d'électricité, un bureau de l'énergie, une entreprise privée et une ONG. Au moins deux ressortissants de pays insulaires océaniques formés à la conception de projets utilisant des énergies renouvelables. Au moins deux pays insulaires océaniques dotés de comités nationaux de coordination sur l'énergie et de mandats, de stratégies et de plans précis en la matière. Au moins une étude de faisabilité réalisée et présentée à des bailleurs potentiels. 	Sous-total 942 198		
			Frais de personnel 168 241	Frais de fonct. 773 957	Frais d'invest. 0
			Source de financement		
			AusAID XB Soutien au prog. FEM-PNUD	13 508 1 590 927 100	
2.3.5 Soutien à l'élimination des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (SAO)	<ul style="list-style-type: none"> Informations fournies aux pays insulaires océaniques pour poursuivre l'élimination des CFC. 	<ul style="list-style-type: none"> Conseils sur la conformité au Protocole de Montréal fournis à au moins deux pays. 	Sous-total 19 456		
			Frais de personnel 17 269	Frais de fonct. 2 187	Frais d'invest. 0
			Source de financement		
			AusAID XB Soutien au prog. NZ AID XB	13 508 1 590 4 358	

Volet du programme : 2.4 – Gestion des déchets et lutte contre la pollution

Objectif : Améliorer la capacité des pays et territoires océaniques à gérer la pollution marine, les déchets dangereux, les déchets solides, l'évacuation des eaux usées et les autres sources de pollution d'origine terrestre

Le travail mené dans le cadre de ce volet sur la gestion et la prévention de la pollution dans l'ensemble du Pacifique continuera d'être axé sur les déchets au cours de l'année 2008. Il sera en grande partie déterminé par les stratégies et priorités régionales adoptées par les Membres du PROE, telles que la Stratégie régionale sur les déchets solides, la révision du PACPOL et la Stratégie sur les espèces marines envahissantes. Les efforts visant à élaborer des stratégies et politiques régionales de gestion des substances chimiques et autres matières dangereuses se poursuivront par ailleurs. Toutes ces activités sont intégrées au travail de prévention de la pollution et de gestion des déchets et fournissent les mécanismes essentiels au renforcement des capacités nationales nécessaires pour aborder la question des déchets au niveau national.

Certains Membres ont bien avancé dans la mise en œuvre de ces stratégies tandis que d'autres n'ont que peu progressé en raison d'autres priorités ou de ressources et de capacités insuffisantes. Les efforts de négociation avec les bailleurs de fonds se poursuivront pour faciliter la mise en œuvre de différents aspects des stratégies.

Dans le domaine des déchets dangereux, la mise en œuvre des plans nationaux d'application de la Convention de Stockholm et l'entrée en service du Centre régional de formation et de transfert de technologie pour la mise en œuvre conjointe des conventions de Bâle et de Waigani dans la région Pacifique se poursuivront aux niveaux national et régional.

Réalisation	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Prévisions budgétaires USD		
2.4.1 Soutien au contrôle de la pollution marine par les pays et territoires insulaires océaniques	<ul style="list-style-type: none"> Soutien aux pays et territoires insulaires océaniques en vue du respect de leurs obligations au titre d'AME. Développement de la capacité à éviter et gérer les déversements d'hydrocarbures et à organiser des ateliers nationaux et des visites dans les pays. Examen de l'évaluation des risques sur les sites à haut risque. Révision de la stratégie et des activités dans le cadre du processus de révision du PACPOL. 	<ul style="list-style-type: none"> Assistance technique fournie à au moins cinq pays insulaires océaniques en vue du respect de leurs obligations au titre d'AME (Nouméa, OMI et autres conventions pertinentes) et amélioration des réseaux régionaux et de la représentation à l'OMI. Assistance technique et stratégique fournie sur demande à tous les pays insulaires océaniques. Ateliers nationaux sur la pollution marine liée aux transports maritimes organisés aux Fidji, aux Palaos, aux Îles Cook, aux États fédérés de Micronésie et à Tuvalu. Évaluation des risques réalisée sur les sites de trafic maritime à haut risque, avec carte et description des méthodes de transport pour recenser les zones à haut risque dans la région et dans chaque pays. Activités d'éducation et de sensibilisation achevées. 	Sous-total 185 746		
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.
			66 899	115 847	3 000
			Source de financement		
			AusAID XB OMI Soutien au prog. À identifier	87 496 30 000 1 590 66 660	

PROGRAMME 2

:

AVENIRS OCÉANIENS

E

Réalisation	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Prévisions budgétaires USD										
	<p>Organisation et réalisation à la demande de missions dans les pays pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> Fournir sur demande une assistance technique aux pays et territoires insulaires océaniques concernant la gestion des plans d'intervention en cas de déversements en mer. Fournir sur demande une assistance technique aux pays et territoires insulaires océaniques concernant les interventions en cas de déversements d'hydrocarbures. Aider les pays et territoires insulaires océaniques en vue de la rédaction de lois nationales sur la pollution marine. Fournir une assistance technique en matière de gestion environnementale des ports. Fournir sur demande une assistance concernant la stratégie et les plans d'action sur les épaves de la Seconde Guerre mondiale. Bilan indépendant du programme PACPOL et révision de la stratégie et du plan de travail du PACPOL si nécessaire. Organisation aux Fidji d'un atelier régional sur la gestion des déversements d'hydrocarbures et les équipements associés. 	<ul style="list-style-type: none"> Assistance technique fournie aux pays et territoires insulaires océaniques concernant la gestion des plans d'intervention en cas de déversements. Assistance technique fournie à la demande des pays et territoires insulaires océaniques en cas de déversements en mer. Assistance fournie à la demande des pays et territoires insulaires océaniques concernant la rédaction de lois. Gestion environnementale appuyée/améliorée dans au moins trois pays et territoires insulaires océaniques. Appui aux demandes d'assistance sur les stratégies et plans d'action concernant les épaves de la Seconde Guerre mondiale. Bilan indépendant de la stratégie et du plan de travail du PACPOL achevé et, si nécessaire, révision de la stratégie effectuée. Atelier régional sur la gestion des déversements d'hydrocarbures et les équipements associés organisé. 											
2.4.2 Soutien à la gestion des substances et déchets dangereux par les pays et territoires insulaires océaniques	<ul style="list-style-type: none"> Assistance aux pays insulaires océaniques en vue du respect de leurs obligations au titre d'AME sur les substances chimiques, tels que les conventions de Waigani, Bâle, Stockholm et Rotterdam. Poursuite de l'élaboration et de la mise à jour de directives océaniques spécifiques visant la bonne gestion des substances chimiques en collaboration avec les pays et territoires insulaires océaniques et les organisations régionales et internationales concernées. Assistance technique aux pays et territoires insulaires océaniques en vue de l'élaboration et du renforcement de leurs systèmes de gestion des déchets dangereux. Assistance technique à la demande des pays et territoires insulaires océaniques sur les catastrophes chimiques et les déversements accidentels. 	<ul style="list-style-type: none"> Assistance technique fournie à au moins quatre pays insulaires océaniques en vue du respect de leurs obligations au titre d'AME sur les substances chimiques. Directives océaniques spécifiques visant la bonne gestion des substances chimiques et dangereuses élaborées et mises à jour. Assistance technique fournie à au moins trois pays en vue du renforcement de leurs systèmes de gestion des déchets dangereux. Conseils et assistance techniques fournis à la demande des pays et territoires insulaires océaniques concernant la gestion des catastrophes chimiques. 	<p align="center">Sous-total 56 646</p> <table border="1"> <tr> <td>Frais de personnel</td> <td>Frais de fonct.</td> <td>Frais d'invest.</td> </tr> <tr> <td align="right">36 458</td> <td align="right">17 688</td> <td align="right">2 500</td> </tr> </table> <p align="center">Source de financement</p> <table border="1"> <tr> <td>AusAID XB Soutien au prog.</td> <td align="right">55 056 1 590</td> </tr> </table>			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.	36 458	17 688	2 500	AusAID XB Soutien au prog.	55 056 1 590
Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.											
36 458	17 688	2 500											
AusAID XB Soutien au prog.	55 056 1 590												
2.4.3 Elaboration et exécution de plans nationaux de mise en œuvre de la Convention de Stockholm	<ul style="list-style-type: none"> Fourniture d'assistance aux pays insulaires océaniques qui élaborent leur plan national de mise en œuvre dans le cadre de leurs obligations découlant de la Convention de Stockholm. Conseils et soutien techniques en vue de l'exécution des plans d'action contenus dans leurs plans nationaux de mise en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> Assistance technique fournie à au moins deux pays insulaires océaniques pour l'élaboration de leurs plans nationaux de mise en œuvre. Conseils et soutien techniques fournis à au moins trois pays insulaires océaniques en vue de l'exécution de leurs plans nationaux de mise en œuvre. 	<p align="center">Sous-total 61 921</p> <table border="1"> <tr> <td>Frais de personnel</td> <td>Frais de fonct.</td> <td>Frais d'invest.</td> </tr> <tr> <td align="right">36 458</td> <td align="right">23 963</td> <td align="right">1 500</td> </tr> </table> <p align="center">Source de financement</p> <table border="1"> <tr> <td>AusAID XB Soutien au prog. À identifier</td> <td align="right">49 056 1 590 11 275</td> </tr> </table>			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.	36 458	23 963	1 500	AusAID XB Soutien au prog. À identifier	49 056 1 590 11 275
Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.											
36 458	23 963	1 500											
AusAID XB Soutien au prog. À identifier	49 056 1 590 11 275												

PROGRAMME 2

:

AVENIRS OCÉANIENS

E

Réalisation	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Prévisions budgétaires USD					
2.4.4 Soutien à la gestion des déchets solides et liquides par les pays et territoires insulaires océaniques	<ol style="list-style-type: none"> 1. Augmentation de la capacité des pays et territoires insulaires océaniques à gérer les déchets solides grâce à : <ul style="list-style-type: none"> • des ateliers de formation régionaux et nationaux ; • l'élaboration d'un cours universitaire régional sur la gestion des déchets. 2. Contribution à l'élaboration de stratégies nationales sur les déchets grâce à : <ul style="list-style-type: none"> • une assistance en matière d'élaboration ; • l'élaboration de plans de mise en œuvre des activités stratégiques existantes ; • la recherche de bailleurs de fonds. 3. Financement de la gestion des déchets à l'aide d'instruments économiques en élaborant : <ul style="list-style-type: none"> • des directives sur les systèmes de consigne. 4. Amélioration du rapport coût-efficacité en : <ul style="list-style-type: none"> • promouvant les propositions de décharges semi-aérobiques ; • élaborant des directives en matière de collecte des déchets. 5. Minimisation accrue des déchets grâce à : <ul style="list-style-type: none"> • l'élaboration et la distribution aux étudiants de kits éducatifs sur les déchets. 6. Amélioration de la communication, des données et de l'analyse grâce à : <ul style="list-style-type: none"> • la mise à jour du plan d'action de la stratégie régionale de gestion des déchets. 7. Amélioration de la gestion des déchets difficiles grâce à : <ul style="list-style-type: none"> • un programme pilote sur les encombrants ; • l'élaboration de directives et d'une étude de cas sur les bonnes pratiques. 8. Amélioration des capacités <ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'une réunion régionale destinée aux responsables de la gestion des déchets. 9. Assistance à la gestion des déchets sur les atolls grâce à : <ul style="list-style-type: none"> • l'élaboration de propositions de minimisation des déchets. 10. Assistance sur les systèmes de réglementation pertinents grâce à : <ul style="list-style-type: none"> • la révision des projets de lois. 	<ul style="list-style-type: none"> • Personnel de tous les pays et territoires insulaires océaniques formé à la gestion des déchets solides dans le cadre de l'atelier régional. • Cours de formation nationaux organisés dans au moins quatre pays et territoires insulaires océaniques. • Proposition de cours universitaire élaborée et envoyée à des bailleurs potentiels. • Projets de stratégies élaborés. • Assistance financière et plans de mise en œuvre reçus par quatre pays et territoires insulaires océaniques pour leurs activités stratégiques de gestion des déchets. • Augmentation du financement des bailleurs aux projets de mise en œuvre. • Directives publiées. • Propositions de conversion semi-aérobique pour deux pays et territoires insulaires océaniques. • Directives publiées. • Kits publiés et distribués. • Plan d'action mis à jour. • Programme pilote achevé avec succès. • Directives publiées. • Participants d'au moins dix pays et territoires insulaires océaniques formés sur les questions stratégiques liées aux déchets. • Deux propositions prêtes à être soumises aux bailleurs. • Assistance en matière de législation/réglementation reçue par deux pays et territoires insulaires océaniques. 	Sous-total 190 690					
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.			
			76 232	114 458	0			
			Source de financement					
			AusAID XB Japon (JICA) Soutien au prog. NZ AID XXB	18 362 92 270 1 590 78 468				

Volet du programme : 2.5 – Politique et planification environnementales

Objectif : Fournir des outils pour améliorer les moyens d'adaptation aux pressions et aux nouvelles menaces et possibilités en s'appuyant sur des évaluations intégrées et des processus de planification

Les activités menées en 2008 dans le cadre de ce volet veilleront à ce que les questions d'environnement soient prises en compte à tous les niveaux — international, régional et national (et sous-national) — notamment grâce à leur intégration dans la planification du développement national/régional.

L'objectif de ce volet est également d'élargir la gamme d'outils dont disposent les pays et territoires insulaires océaniques pour prendre des décisions écologiquement rationnelles et favorables au développement durable. Les activités seront également axées sur la mise en œuvre des conclusions recensées lors de l'examen des priorités régionales, réalisé en 2007, et sur l'évaluation intégrée et les approches de planification, y compris les études d'impact sur l'environnement.

Réalisation	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Prévisions budgétaires USD		
2.5.1 Utilisation des EIE et d'outils et de mécanismes de planification environnementale par les pays et territoires insulaires océaniques	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre des conclusions recensées en 2007 lors de l'examen des priorités régionales en matière d'EIE et de planification environnementale. Soutien et conseils techniques sur les approches/systèmes de planification et d'évaluation intégrée dont les EIE. 	<ul style="list-style-type: none"> Au moins quatre activités prioritaires entamées et deux terminées. Soutien et conseils techniques fournis à au moins trois pays. 	Sous-total 55 502		
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.
			42 314	13 188	0
			Source de financement		
			AusAID XB	9 015	
Soutien au prog.	1 590				
NZAID XB	44 897				
2.5.2 Soutien à la mise en œuvre de stratégies nationales pour le développement durable par le truchement de processus nationaux de planification environnementale	<ul style="list-style-type: none"> Assistance et conseils techniques en vue de la préparation des stratégies nationales de développement durable. Assistance fournie aux pays en vue de l'élaboration de processus d'intégration des principales questions d'environnement (conservation de la nature, changements climatiques, dégradation des terres, pollution etc.) dans les processus de planification du développement. 	<ul style="list-style-type: none"> Assistance fournie à au moins trois pays en vue de l'élaboration ou de la mise en œuvre de leurs stratégies nationales de développement durable. Au moins deux modèles préparés pour intégrer les questions d'environnement dans la planification du développement national. 	Sous-total 83 201		
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.
			72 083	11 118	0
			Source de financement		
			AusAID XB	81 611	
Soutien au prog.	1 590				

Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)	SOURCE DE FINANCEMENT	
Frais de personnel :	Ausaid XB	535 943
	Soutien au prog.	25 440
	NZaid/Ausaid MISD	87 160
	NOAA	71 930
	NZaid XXB	114 388
	NZaid XB	148 790
	FEM-PNUD	155 330
Frais de fonctionnement :	Ausaid XB	202 000
	OMI	30 000
	Japon (JICA)	92 270
	NZaid/Ausaid MISD	31 500
	NOAA	15 000
	NZaid XXB	47 095
	NZaid XB	54 800
	Parties à la convention	34 828
	SOPAC	11 000
	FEM-PNUD	1 749 370
	À identifier	227 781
Frais d'investissement :	Ausaid XB	7 000
	OMI	4 000
	NZaid/Ausaid MISD	500
	NZaid XB	200
	3 646 325	
FINANCEMENTS IDENTIFIÉS	3 418 544	
FINANCEMENTS À IDENTIFIER	227 781	

3. DIRECTION GÉNÉRALE ET SERVICES ADMINISTRATIFS

Objectif : **Garantir l'existence de politiques et de services propres à contribuer à la réalisation des objectifs des programmes stratégiques du Secrétariat et à l'efficacité de l'organisation**

L'exécution efficace et rationnelle des programmes stratégiques du Secrétariat et la fourniture de conseils techniques aux pays et territoires insulaires océaniques requièrent une équipe dirigeante dévouée, enthousiaste et éclairée ainsi que des services administratifs et auxiliaires dynamiques et souples.

Ces services couvrent la formulation et la planification de politiques, les relations avec les bailleurs et les Membres, les ressources humaines et l'administration, les technologies de l'information, la communication, les publications et les matériels d'information.

Les activités menées en 2008 seront axées sur un examen indépendant de l'Organisation, une évaluation à mi-parcours et la mise à jour des programmes stratégiques du Secrétariat, y compris les réalisations et indicateurs de performance, et les secteurs devant faire l'objet d'une amélioration permanente selon le bilan interne de 2005. Ceux-ci comprennent la base de données sur les projets et les connaissances environnementales, la stratégie de mobilisation des ressources du Secrétariat, la valorisation du personnel, le système de suivi des performances du personnel, les manuels financiers, la diffusion de l'information, et l'amélioration des systèmes et de la sécurité informatiques.

Les personnes suivantes contribuent à la réalisation des objectifs de la direction générale et des services administratifs :

Asterio TAKESY	Directeur
F. Vitolio LUI	Directeur adjoint
Ruta TUPUA-COUPER	Assistante personnelle du directeur
Apiseta ETI	Assistante personnelle du directeur adjoint
Taito John ROACHE	Directeur administratif
Rosanna GALUVAO-AH CHING	Secrétaire du directeur administratif
Non financé	Planificateur attaché de liaison avec les bailleurs de fonds
Non financé	Responsable du développement et de la qualité de l'Organisation
Lance LAACK	Rédacteur responsable des publications

Kapeni MATATIA
Christian SLAVEN
Nanette WOONTON

Kemueli QOROYA
Aliitasi UESELE-PETAIA
Peter MURGATROYD

Miraneta WILLIAMS
Alofa TU'UAU
Makereta KAURASH-MANUELI
Joanna MATTHES
À pourvoir
Seleisa AMERIKA
Linda ALAPAE
Simeamativa LEOTA-VAAI
Tuputa ULiate
Litia BRIGHOUSE
Pauline FRUEAN
Lupe SILULU

Helen TUILAGI-AH KUOI
Filifilia TU'ULUA
Monica TUPAI
Faamanatu SITITI
Joseph LEIATAUA
Tologauvale LEAULA

Amosa TO'OTO'O
Sione LEVU
Vacant
Silupe GAFA

Directeur des technologies de l'information
Administrateur systèmes et bases de données
Adjoint du chargé de l'information et des publications
Responsable des technologies de l'information
Responsable du réseau informatique
Responsable du Centre d'information et de documentation
Bibliothécaire adjointe
Directrice financière
Comptable de projet
Agente comptable
Chargée des finances
Chargée des finances
Chargée des finances
Agent administratif principal
Responsable des biens immobiliers
Administrateur du personnel
Chargée des conférences et des voyages
Responsable — Service du courrier et des archives
Assistante — Gestion des documents
Commis aux archives
Réceptionniste
Chauffeur/commis
Chauffeur/commis
Préposé au nettoyage et au thé/employé de bureau
Préposé au nettoyage et au thé
Préposé au nettoyage
Agent de maintenance
Jardinier paysagiste

DIRECTION GÉNÉRALE ET SERVICES ADMINISTRATIFS

E

Réalisation	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Prévisions budgétaires USD		
Volet : 3.1 – Direction générale					
Objectif : Contribuer à l'amélioration des performances grâce à une direction éclairée					
<ul style="list-style-type: none"> • Soutien logistique aux Conférences du PROE • Consultation avec les Membres. • Maintien et renforcement des liens avec les bailleurs de fonds. • Amélioration de la coordination régionale et internationale • Secrétariat géré de manière efficace et rationnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> • Fourniture de conseils stratégiques et diffusion de documents de travail aux Membres. • Consultation avec les Membres concernant leurs besoins prioritaires et les services fournis par le PROE par le biais de missions et de réunions. • Dialogue avec les bailleurs pour veiller à ce que le Secrétariat fournisse les rapports requis et fasse connaître son travail. • Contribution à la coordination régionale et à la coopération internationale dans l'intérêt des pays et territoires insulaires océaniques et du PROE. • Poursuite des améliorations de l'efficacité opérationnelles et des questions liées au personnel. • Examen indépendant des systèmes, structures et processus du Secrétariat. • Évaluation à mi-parcours des stratégies des programmes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Conférences bien organisées et documents de travail préparés et distribués en conformité avec le règlement intérieur. • Suites claires et appropriées données en temps utile à toute question relative à la mise en œuvre des politiques et du programme de travail. • Stratégies de financement pluriannuelles élaborées et nouvelles possibilités de financement recensées. • Bonne représentation lors des réunions annuelles du Conseil et des groupes de travail des organisations du CORP. • Secrétariat efficace. • Examen réalisé et rapport distribué aux Membres pour examen et observations. • Examen réalisé et rapport distribué aux Membres pour examen et observations. 	Sous-total 661 828		
			Frais de Personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.
			380 828	281 000	0
			Source de financement		
Budget de base		661 828			
Volet : 3.2 – Information et communication					
Objectif : Fournir des systèmes d'information et de communication fiables et conviviaux					
<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des bases de données de l'organisation et des programmes. • Développement et maintenance des systèmes d'archivage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination, développement et mise à jour des applications, telles que les bases de données du système de gestion des connaissances et des données, la gestion des documents, l'Intranet, l'Internet et le soutien aux systèmes financiers. • Élaboration de systèmes d'identification, de conservation et d'indexation des publications du PROE, des matériels promotionnels et des informations sur l'Organisation sur supports papier et électronique pour faciliter l'accès au cahier des charges des programmes du PROE et aux données historiques sur le Secrétariat. 	<ul style="list-style-type: none"> • Systèmes administratifs améliorés grâce aux bases de données et aux systèmes de gestion des données en place. • Accès accru aux matériels promotionnels et informations sur l'Organisation sur supports papier et électronique. 	Sous-total 499 907		
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.
			416 707	70 700	12 500
			Source de financement		
Budget de base		279 198			
Soutien au prog.		220 709			

DIRECTION GÉNÉRALE ET SERVICES ADMINISTRATIFS

E

Réalisation	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Prévisions budgétaires USD
<ul style="list-style-type: none"> • Maintien et amélioration de l'accès aux services bibliothécaires. • Production et diffusion de publications et de supports de sensibilisation et d'éducation. • Fourniture d'assistance sur les TIC au Secrétariat • Élaboration et mise à jour d'un processus de gestion des risques relatifs aux TIC 	<ul style="list-style-type: none"> • Fourniture de services de recherche et de documentation au personnel du PROE et aux parties intéressées de la région. • Développement de la base de données et de l'infrastructure Internet de la bibliothèque du PROE pour maximiser l'accès aux matériels d'information sur l'environnement. Recensement des documents pertinents, catalogage et saisie dans la base de données de la bibliothèque. Développement du site web de la bibliothèque du PROE pour améliorer l'accès aux données actuelles et historiques sur l'environnement océanien. • Acquisition de documents sur supports papier et électronique pour répondre aux besoins du PROE et des parties prenantes de la région. • Élaboration des produits de communication du PROE (comptes rendus de conférences, livres, supports pédagogiques, articles dans la presse, etc.) et coordination de la publication d'autres documents portant sur les programmes du PROE. • Élaboration et application de nouvelles méthodes pour la production des documents du PROE. • Actualisation et développement du contenu du site web du PROE. • Amélioration du système de gestion de la distribution des publications du PROE. • Élaboration et gestion d'un système de communication électronique fiable suivant les progrès technologiques. • Soutien informatique fiable au Secrétariat. • Développement, maintenance et tests réguliers du plan de sauvegarde des données de l'Organisation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réponses aux demandes de service de recherche et de documentation données dans les délais prescrits. • Bases de données bibliographiques actualisées et accessibles. Documents pertinents recensés, catalogués et saisis dans la base de données de la bibliothèque et disponibles sous un format exploitable. • Collection étendue et actualisée sur les principaux sujets environnementaux concernant le Pacifique de sorte à répondre aux besoins du PROE et des parties prenantes de la région. • Les parties prenantes sélectionnées — y compris les bibliothèques de référence — ont reçu des exemplaires des publications du PROE dans les délais prévus et sur un support approprié. • Publications de haute qualité produites sur supports papier et électronique. • Logiciel et méthodes de production actualisés. • Contenu du site web actualisé et développé. • Communications électroniques améliorées. • Informations sur les TIC fournies dans les délais prescrits à la direction. • Sécurité du système informatique préservée. • Services informatiques fiables fournis au Secrétariat dans les délais prescrits. • Coût global des communications et des pannes système minimisé. 	

DIRECTION GÉNÉRALE ET SERVICES ADMINISTRATIFS

E

Réalisation	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Prévisions budgétaires USD		
Volet : 3.3 – Financement					
Objectif : Fournir des informations et des rapports transparents, explicables et opportuns					
<ul style="list-style-type: none"> • Présentation en temps opportun d'états financiers fiables à la Conférence du PROE. • Présentation en temps opportun de rapports financiers fiables aux bailleurs de fonds. • Présentation de rapports de gestion financière à la direction et aux programmes. • Fourniture de processus de gestion intégrée des risques financiers. 	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation en temps voulu des rapports d'audit et rapports financiers pour les Conférences du PROE. • Fourniture en temps voulu de rapports financiers rigoureux à la demande des bailleurs. • Fourniture de services financiers professionnels. • Examen et amélioration des systèmes comptables et des procédures de contrôle interne. • Préparation des rapports financiers et budgétaires requis par la direction et les chargés de projet. • Identification et évaluation des risques financiers et formulation de procédures pour les minimiser. • Planification et gestion du placement des réserves et fonds inutilisés du PROE. 	<ul style="list-style-type: none"> • Comptes annuels et rapports budgétaires préparés dans les délais prescrits et avis sans réserve obtenu des commissaires aux comptes. • Rapports financiers appropriés préparés et fournis aux bailleurs dans les délais prescrits. • Rapports de gestion et d'audit et rapports financiers disponibles en temps opportun. • Règlement financier, politiques et procédures régulièrement mis à jour et dûment appliqués. • Rapports de gestion et financiers produits en temps opportun. • Processus de gestion des risques financiers élaboré. • Fonds investis dans des placements garantis à haut rendement. 	Sous-total 322 207		
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.
			261 707	57 500	3 000
			Source de financement		
		Budget de base Soutien au prog.	221 778 100 429		
Volet : 3.4 – Administration					
Objectif : Utiliser des systèmes de gestion du personnel et d'administration efficaces					
<ul style="list-style-type: none"> • Gestion du recrutement et de l'orientation du personnel ainsi que des prestations sociales associées. • Mise en place de systèmes de gestion des performances du personnel. • Gestion de l'infrastructure et des actifs du Secrétariat. 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion, révision et actualisation permanentes des documents suivants : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Règlement du personnel ; ➢ Condition de travail du personnel ; ➢ Politiques, procédures et systèmes concernant les ressources humaines. • Fourniture de conseils et services efficaces et opportuns concernant les ressources humaines. • Gestion, suivi et révision permanente des systèmes de gestion des performances du personnel. • Sécurité et entretien de l'ensemble des biens du Secrétariat. • Suivi et révision et actualisation permanentes des procédures et systèmes administratifs. • Services administratifs efficaces et opportuns. 	<ul style="list-style-type: none"> • Règlement du personnel, valorisation du personnel, conditions de travail et politiques, procédures et systèmes concernant les ressources humaines révisés et actualisés en permanence et dûment appliqués. • Conseils et services efficaces fournis en temps opportun concernant les ressources humaines. • Systèmes de gestion des performances du personnel régulièrement révisés et actualisés. • Biens du Secrétariat protégés et correctement entretenus. • Procédures et systèmes administratifs révisés et actualisés en permanence et dûment appliqués. • Services administratifs efficaces fournis en temps opportun. 	Sous-total 596 022		
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.
			279 872	287 150	29 000
			Source de financement		
		Budget de base Soutien au prog.	535 952 60 070		

Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)	SOURCE DE FINANCEMENT	
Frais de personnel :	Budget de base	957 904
	Soutien au prog.	381 208
Frais de fonctionnement :	Budget de base	696 350
Frais d'investissement :	Budget de base	44 500
FINANCEMENTS IDENTIFIÉS FINANCEMENTS À IDENTIFIER	2 079 962	
	2 079 662 0	